

Question parlementaire nr. 55009433CC déposée par madame Katrin JADIN, Députée, à Madame Sophie Wilmès, Vice-Première Ministre et Ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur, et des Institutions culturelles fédérales.

QUESTION :

Création d'une ambassade virtuelle

Madame la Ministre,

Lorsque votre prédécesseur avait récemment présenté le bilan des services diplomatiques belges lors de la crise sanitaire, il avait envisagé à créer une ambassade virtuelle opérant à partir de Bruxelles afin de soutenir les postes consulaires surchargés face aux nombreuses demandes intervenues pendant la crise sanitaire. Je salue cette décision car dans ce genre de situation inconnue, les citoyens belges à l'étranger ont certainement beaucoup de questions et rapidement besoin de réponses sans quoi ils pourraient avoir tendance à la frustration voire à la panique.

Lors du dressement de bilan, il avait également annoncé une amélioration du site 'Travellers Online' destiné aux belges partant en voyage.

-Qu'en est-il de ce projet d'une ambassade virtuelle ? Pourra-t-il bientôt voir le jour ?

-Dans l'affirmative, pouvez-vous éventuellement nous expliquer comme celle-ci devra fonctionner ?

-Quid de l'amélioration du site Travellers online ? Que prévoit-elle ?

REPONSE:

Il est certain que la crise du Covid-19 a touché tous les aspects de notre société, et que la situation a pu être d'autant plus compliquée pour les citoyens belges à l'étranger.

L'objectif est à présent de permettre davantage l'organisation de certaines formalités à distance, via une plateforme en ligne, évitant

ANTWOORD:

Het staat vast dat de COVID-19-crisis een impact heeft gehad op alle aspecten van onze samenleving. De situatie was nog complexer voor de Belgische burgers in het buitenland.

We willen het nu gemakkelijker maken om bepaalde formaliteiten op afstand af te handelen via een online platform, zodat Belgen in het

ainsi aux Belges à l'étranger de se déplacer. Nous pensons par exemple au déploiement généralisé de l'outil 'e-Consul'. Ce service permettra aux Belges à l'étranger de s'inscrire en ligne auprès de l'Ambassade ou du Consulat, et de s'y enregistrer comme électeur belge à l'étranger plutôt que par courrier ou en personne comme à l'heure actuelle.

buitenland zich niet hoeven te verplaatsen. We denken bijvoorbeeld aan de algemene uitrol van de 'e-Consul'-tool. Via deze dienst zullen Belgen in het buitenland zich online bij de ambassade of het consulaat kunnen inschrijven en er zich als Belgische kiezer in het buitenland kunnen registreren, in plaats van dat schriftelijk of persoonlijk te moeten doen zoals dat vandaag het geval is.

Quant à 'Travellers online', une nouvelle application est en préparation. Celle-ci permettra un meilleur contact aux voyageurs et aux Belges résidant à l'étranger avec les services consulaires, et ce notamment via la géolocalisation en cas de crise consulaire - par exemple en cas de tremblement de terre ou de coup d'Etat.

Wat 'Travellers online' betreft, is er een nieuwe applicatie in de maak. Via deze app zullen reizigers en Belgen die in het buitenland wonen gemakkelijker contact kunnen opnemen met de consulaire diensten, door middel van geolokalisatie in geval van een consulaire crisis – bijvoorbeeld bij een aardbeving of een staatsgreep.

Pour Sophie Wilmès, Vice-Première Ministre et Ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur, et des Institutions culturelles fédérales, absente :

Voor Sophie Wilmès, vice-eersteminister en minister van Buitenlandse Zaken, Europese Zaken en Buitenlandse Handel, en de Federale Culturele Instellingen, afwezig:

Le Ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME et de l'Agriculture, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique,

De Minister van Middenstand, Zelfstandigen, KMO's en Landbouw, Institutionele Hervormingen en Democratische Vernieuwing,

David Clarinval

